Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Versailles
direction des services départementaux de l'éducation nationale Yvelines
éducation nationale

Ecole élémentaire Marcel Bouquet
6 rue du Président Coty
78940 La Queue-lez-Yvelines

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'école n° 1
en date du 02/11/2026

Education Nationale	Parents d'élèves	Commune
Présents : **Directrice** : Mme Bouillon **Enseignants** : M.Bresnu, Mmes Brunet, Gracia, Pereira, Prigent Absent(s) excusé(s): Mme Cousson, IEN, Mme Bellanger, enseignante	Présents : Titulaires : Mmes Deduytsche, Ditsch, M. Neves, Tinet Suppléants :	Présents : M.Exibard, Adjoint aux Affaires scolaires M.Patin, Maire

Désignation du secrétaire de séance : M.Bresnu
Début du conseil : 18h - Fin de séance 19h30

A) ECOLE

1) Composition et compétences du conseil d'école

Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis **sur les principales questions de vie scolaire**. Article L. 411-1 du code de l'éducation

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école:

A) Vote le règlement intérieur de l'école;

B) Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :

a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement

b) L'utilisation des moyens alloués à l'école

c) Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés

d) Les activités périscolaires

e) La restauration scolaire

f) L'hygiène scolaire
g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement
h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

C) Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école

D) En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école

E) Donne son accord :

a) Pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles

b) Sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège

F) Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

En outre, une information doit être donnée au sein du Conseil d'école sur
a) Les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers
b) L'organisation des aides spécialisées.
c) les conditions dans lesquelles les enseignants organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée.

2) **Règlement intérieur de l'école**

Il a été transmis avant pour être lu par les personnes présentes.
Il y a eu plusieurs ajouts, concernant les « Airtags » ainsi que les nouvelles dispositions réglementaires pour un élève perturbateur ou des parents d'élèves non respectueux de l'institution et ses agents.
Le règlement en l'état est adopté à l'unanimité par le Conseil d'Ecole.
Par mesure d'économies de papier, il sera envoyé par mail aux familles et un accusé de réception sera collé dans les cahiers.
Il est expliqué par les enseignants aux élèves.

3) **Sécurité et PPMS**

Deux exercices d'évacuation en cas d'incendie ont lieu tous les ans.
Deux exercices de PPMS ont lieu tous les ans :
- un exercice « intrusion-attentat »
- un exercice « confinement » pour apprendre à se mettre à l'abri en cas de tempête ou émanation de gaz toxiques (notre école n'est pas concernée par les inondations).

Les exercices de PPMS sont réalisés sous l'égide de la Direction Académique et/ou les services préfectoraux en lien avec les brigades de gendarmeries.

➔ Des balises « Athéna » qui transmettent des signaux visuels et clignotants ont été posées dans toutes les classes.

4) **Elections de représentants de Parents** : participation de 63,95 % (70,48% l'an dernier).

Le vote par correspondance pour les prochaines élections de parents délégués doit être validé lors de ce 1er Conseil.

→ Le vote par correspondance est adopté à l'unanimité.

Une députée a déposé un projet de loi pour éviter d'avoir à organiser ces élections lorsqu'il n'y a qu'une seule liste.

5) Effectifs et organisation pédagogique 2026-2027

150 enfants inscrits à ce jour

Répartition par classe :

CP : Mme Bellanger 23 élèves

CE1 : Mme Gracia 23 élèves

CE1-CE2 : M.Bresnu 20 + 6 élèves

CE2-CM2 : Mme Bouillon + Mme Brunet 12 + 14 élèves

CM1 : Mme Prigent 26 élèves

CM1-CM2 : Mme Pereira 6 + 20 élèves

Rôle des Enseignants Titulaires Remplaçants : ces enseignants sont rattachés à l'IEN de circonscription. La secrétaire de l'IEN attend les appels des enseignants absents et contacte les TR disponibles.

Certaines écoles commencent les cours à 9h. Nous n'avons la réponse de la présence d'un TR que le matin même à 8h10 au plus tôt.

Les enseignants titulaires laissent dans leur classe tout ce qui est nécessaire pour être remplacés et pour que l'enseignement puisse être assuré dans les meilleures conditions.

A noter qu'un TR peut refuser d'aller à la piscine le 1er jour d'un remplacement.

6) Evaluation des acquis

Les évaluations des élèves sont proposées à la signature aux familles tout au long de l'année scolaire et reportées sur les **Livrets Scolaires** au rythme de deux semestres : septembre-janvier et février-juin. La fin du premier semestre est arrêtée au 31/01.

Des rencontres parents-enseignants sont prévues deux fois par an, généralement en réunion de classe à la rentrée puis en réunions individuelles après selon les besoins. Dans notre école, les enseignants rencontrent souvent les familles lors de la remise du livret du 1er semestre fin janvier.

Les Evaluations Nationales ont eu lieu pour tous les élèves début septembre.

Les enseignants ont déjà bien sûr adapté leur enseignement aux besoins qui se sont révélés. Les élèves ont déjà fait de notables progrès. Les enfants fragiles et/ou à besoins sont pris en charge par le RASED ou en APC par les enseignants. Les familles ont toutes été informées individuellement des résultats de leurs enfants.

7) Accompagnement des élèves à besoins particuliers

Il existe différentes possibilités d'accompagnements :

- Soutien ponctuel grâce aux heures d'APC assurées par les enseignants : les élèves peuvent être pris en APC sur l'heure du déjeuner (sur des créneaux d'1/2 heure de 11h30 à 12h ou de 12h à 12h30.). Les enfants ne déjeunant pas à la cantine sont pris à 11h30.

Comme cela a déjà été expliqué aux parents lors des réunions de rentrée, l'accent est mis sur le soutien en lecture. L'investissement dans les projets de l'école est aussi possible (préparation d'exposés par exemple).

- Aménagements adaptés aux besoins (PPRE pour des besoins ponctuels, PAP des besoins d'aménagements durables). Ces dispositifs sont ensuite transmis au collège pour le suivi.
- Démarches auprès de la Maison du Handicap (avec un PPS)
- Prises en charge par le RASED soit en classe soit par petits groupes dans une autre salle avec l'enseignante spécialisée
- Prises en charge par une enseignante spécialisée pour les enfants du voyage (dispositif UPS) ou pour les élèves non francophones (dispositif UPE2A)
- Stages de réussite proposés pour tous les niveaux pendant les vacances (sauf à Noël) à raison de 4 fois 3h pendant lesquels les élèves reprennent en petits groupes des notions à travailler qui sont demandées par leur enseignant.

8) **PRESENTATION du RASED** de Garancières-La Queue

Le Réseau d'Aides Spécialisées pour les Elèves en Difficulté est un dispositif gratuit de l'Education Nationale. Il est composé d'enseignants spécialisés et d'une psychologue de l'EN. Il fait partie des équipes enseignantes.

Cette année le RASED de Garancières intervient aussi sur le secteur de Houdan soit sur 6 communes et 8 écoles supplémentaires ce qui représente un total de 28 écoles.

3 missions : repérer, prévenir et remédier aux besoins des élèves à besoins particuliers ou en situation de handicap.

Interventions du RASED en période 1 : accueil des PS, aide à la passation des évaluations nationales, des évaluations SEGPA, observation des élèves dans les classes, concertations pour évoquer avec les enseignants toutes les situations qui interrogent. Et suivant les situations évoquées : intervention de l'un ou l'autre des professionnels du RASED.

Intervenants sur l'école :

- Mme Fernandez, psychologue Education Nationale : intervient à la demande des enseignants ou des parents qui s'interrogent sur la situation d'un élève (observations en classe, entretiens famille, entretiens enfants, bilans psychométriques, équipes éducatives/ESS, lien avec les partenaires).
- Mme Chotin, enseignante spécialisée chargée des aides à dominante relationnelle : intervient de manière récurrente, toutes les semaines, en suivi individuel ou en petit groupe, afin d'aider l'enfant à devenir élève en restaurant le désir d'apprendre, l'estime de soi en ajustant les comportements et les relations aux autres.

- Mme Bominthe (à La Queue) et Mme Bouchard dans les aides à dominante pédagogique : bilans pédagogiques ponctuels, suivis hebdomadaires en petits groupes, co-intervention. Aide aux apprentissages fondamentaux, aux méthodes de travail et à la prise de conscience des manières de faire pour progresser.

Coordonnées du RASED : rased.garancieres@ac-versailles.fr

Notre école peut aussi bénéficier de deux autres dispositifs d'aides :

- → **Une enseignante spécialisée dans l'aide aux enfants du voyage (dispositif UPS-EFIV) :** Mme Le Saint-Ida. Elle peut intervenir dans la classe ou prendre l'enfant seul ou dans un groupe. Elle est itinérante sur toutes les écoles de la circonscription de Beynes.
- → **Une enseignante spécialisée dans l'aide aux enfants non-francophones (dispositif UPE2A) :** Mme Silland prend un ou plusieurs élèves en atelier de vocabulaire et de lecture deux fois par semaine. Elle est itinérante sur toute la circonscription de Beynes.

Présentation du Pôle CARE : (programme PHARE)

QUI

- Le pôle CARE est une équipe locale, sur la circonscription, composée de personnels de l'éducation nationale formés pour intervenir auprès des situations d'intimidation.
- Le pôle CARE s'inscrit dans une démarche plus large au niveau national : le programme PHARE (programme de lutte contre le harcèlement à l'école) qui utilise une méthode d'Amérique du Nord, la méthode PIKAS.
- Dans les écoles c'est toute la communauté éducative qui est engagée.

QUAND

- Quand une situation d'intimidation est observée. Il s'agit avant tout de désamorcer la situation avant d'en venir à une situation de harcèlement.
- Le harcèlement se caractérise par un processus triangulaire : harceleur-victime-témoin(s) avec une volonté de nuire

Aux yeux de la loi, **le harcèlement** se caractérise par :

- La répétition : La répétition d'actions négatives sur une certaine durée : répétition dans le temps / différents lieux / personnes différentes
- Une relation asymétrique : L'isolement de la victime et son incapacité à se défendre / Rapport de force
- Une volonté de nuire : réelle volonté de nuire

L'intimidation se caractérise par, non pas une volonté de nuire, mais par la pression du groupe. C'est la situation que l'on retrouve le plus souvent chez les enfants d'âge élémentaire.

COMMENT

Méthode de préoccupation partagée (PIKAS), caractérisée par :

- Méthode non blâmante
- Entretiens avec plusieurs élèves de la classe pour développer l'empathie
- Méthode qui s'étale sur plusieurs semaines
- En place dans toute l'académie
- Personnels formés

Un questionnaire est proposé aux élèves par le Ministère tous les ans. Cette année, ce sera à partir du 5 novembre.

9) Bilan financier OCCE

En septembre 2025, la Coopérative disposait de 11 613,90€. Les recettes sur l'année scolaire s'élèvent à 15 448,36 € et les dépenses à 16 899,83 €.
Ces mouvements de grosses sommes sont dus à la classe de découverte de 2 classes en avril 2026.
Au 31 août 2026, le solde est de 10 962,43€.
Au vu de ce solde, il n'est pas demandé aux familles de participation à la coopérative.

➔ **Les sorties prévues sont pour l'instant payées par la coopérative, sans demande financière aux familles.**

La Mairie a accepté l'an dernier de confier au compte de coopérative les 2500€ pour le budget du transport (train ou car).

Les représentants de parents d'élèves proposent d'aider les enseignants à prendre des décisions quant aux dépenses, notamment pour plus financer les départs en classe de découverte.

Association USEP :
A ce jour, ce compte est crédité de 473,74€.
Aucune classe ne s'est réaffiliée à l'USEP cette année. Pour l'instant, l'Association existe encore.

Projets de l'année pour l'école :

EPS : intervenant David Dubois
Les enseignants assurent l'autre partie de l'EPS, en liaison avec la programmation établie avec l'intervenant.
Pour des raisons de sécurité, il est indispensable que les enfants aient des chaussons de sport pour les séances d'hiver à la salle Jeanne d'Arc (entre les vacances de Toussaint et les vacances de Pâques). En effet, le parquet vitrifié est glissant.

Anglais : *par Mme Gracia, enseignante pour le Pôle Linguistique Renforcé*
Nous bénéficions cette année encore de la présence d'une assistante d'anglais qui vient dans l'école le lundi (de novembre à mars). Elle vient d'Inde. Toutes les classes reçoivent Sanskruti 30 ou 45 min en co-intervention. Cela permet aux élèves d'entendre quelqu'un de natif (avec un bel accent !) et de discuter de sujets culturels,

comme la fête de Diwali début novembre. Elle est arrivée en octobre et a déjà fait connaissance avec les enseignants et les élèves.

Action Solidaire : le Téléthon

Pour la 2e année consécutive, nous avons inscrit l'école à **une course en faveur du Téléthon** qui aura lieu certainement, **en fonction de la météo, jeudi 3 décembre à 10h** dans la cour de l'école.

Cette année encore, les élèves de GS participeront aux entrainements et à la course. Le principe : courir et récolter des dons reversés ensuite à AFM-Téléthon. C'est un projet solidaire, citoyen et pédagogique pour sensibiliser et mobiliser sur les maladies génétiques.

Actions en faveur du Développement Durable :

La **collecte différenciée** est toujours en cours dans notre école :

- **les piles** sont récupérées par Screlec, un éco-organisme agréé par l'Etat qui nous fournit les réceptacles Batribox et vient récupérer les piles directement à l'école.
- **Les cartouches d'imprimantes** sont récupérées par Solidarité Cartouche qui reverse le bénéfice à l'association Le Rire Médecin.
- **Les bouchons** sont récupérés par l'EEAP de La Queue qui récupère ainsi de l'argent pour payer des vélos ou des balancelles adaptées.

Bibliothèque : Trois classes de cycle 2 (les **CP**, les **CE1** et les **CE1-CE2**) iront une fois par mois.

Piscine : Les **CP**, **CE2** et **CM2** vont à la piscine.

Chaque élève bénéficiant de 10 séances, il est important de ne pas trop en manquer, même en hiver. *Les enseignants alertent les parents sur la nécessité d'y aller en famille étant donné que le niveau demandé en 6ème est assez élevé.*

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre : Les familles sont invitées à y participer. L'apprentissage (ou la révision) de la Marseillaise est en train de se faire. Toutes les classes iront au Monument aux Morts, avant ou après le 11 novembre. Il est aussi proposé aux **élèves de CM2** de venir lire les noms des soldats de notre village.

Spectacle de Noël payé par la Mairie : il a été réservé un spectacle sur les contes que nous irons voir le vendredi 15 janvier à La Bonnette.

Projets de classes pour le 1er trimestre :

Les **CE1** de Mme Gracia ont fait un moment partagé avec des parents pour réintégrer les jeux de société à visée mathématique dans les familles.

Le projet EMILE continue par le Poste Linguistique Renforcée de Mme Gracia. Il s'agit d'utiliser l'anglais au quotidien, notamment dans les consignes de classe, en EPS et en Arts Plastiques.

Mme Gracia a commencé aussi quelques séances de « classe dehors ».

Plusieurs classes se sont inscrites aux **projets EPS**, départementaux ou de circonscription. Cela consiste en prêt de matériel spécifique (tennis, short golf, bowling, parachute) tout au long de l'année.
Les **CM1-CM2** de Mme Pereira finiront leur cycle de bowling de la période par une sortie au bowling de Houdan avant les vacances de Noël.

Et pour la suite :

Les deux classes de **CE2-CM2** de Mme Bouillon et de **CM1** de Mme Prigent partiront en classe de mer à Pléneuf-Val André (22) en avril 2027.
Le projet est déjà bien engagé.
Il est demandé à la Mairie si elle peut donner une subvention pour aider les familles à payer ce séjour.

Les élèves de la classe de **CM1-CM2** vont participer à un projet sur l'oral qui les amènera vers un concours d'éloquence. Mme Pereira est en train d'établir des devis pour faire venir un intervenant extérieur. Une participation sera sans doute demandée aux familles.

B) MAIRIE

Les Représentants de Parents aimeraient savoir si des enseignants seraient intéressés pour assurer **l'étude après la classe**. Et dans ce cas, la Mairie serait-elle d'accord pour l'organiser ?

- ➔ Mmes Prigent et Pereira seraient intéressées (sous réserve des modalités proposées) mais le projet est à monter entièrement, notamment pour bien établir l'articulation entre la mairie et l'IFAC qui propose l'accueil du soir à partir de 16h30.
  La Mairie donne son accord de principe pour organiser cette étude.

M. le Maire annonce que les **élèves de CM2** vont bénéficier d'une formation aux Premiers Secours dispensée par un organisme spécialisé. Une date pourrait être prise dès décembre. Les autres élèves des deux classes seront pris en charge par une des deux enseignantes.

C) Parents

Photographies scolaires : La société qui vient depuis deux ans reviendra pour la prise des photos individuelles **lundi 16 novembre**.

Le Conseil se finit à 19h30.
Rendez-vous est pris pour le 2e conseil le lundi 1er mars 2027.

Signature de la présidente du conseil d'école
Marie-Laure BOUILLON

Signature du secrétaire de la séance
Jonathan BRESNU